

 <p>Université Nice Sophia Antipolis</p> <p>Faculté de Droit et Science politique</p> <p>Membre de UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR</p>	<p><b>MASTER DROIT-ECONOMIE-GESTION</b></p> <p><b>Mention Science politique</b></p> <p><b>MASTER 2</b></p> <p><b>Spécialité avec parcours recherche et professionnel</b></p> <p><b>Expertise du politique et Affaires publiques (EPAP)</b></p>	<p><b>Offre de Formation Master 2</b></p> <p><b>2016-2017</b></p>
--	--	---

## Présentation et objectifs

La spécialité *Expertise du politique et affaires publiques* (EPAP) se positionne sur un champ professionnel en mutation : celui des **affaires publiques**, entendues dans une acception large qui déborde largement des administrations publiques. La spécialité forme les étudiants à exercer des missions d'aide à la décision, de montage de projets, de négociation de dossiers, d'évaluation et de communication, etc. Les cours des parcours « recherche » (PR) et « professionnel » (PP) sont communs. L'une des spécificités de cette année de formation est de plonger les étudiants dans la réalisation d'un projet adapté à leurs objectifs (**un stage de terrain** en parcours recherche, **un diagnostic** en parcours professionnel).

## Insertion professionnelle

Les mutations de l'environnement et du marché du travail rejaillissent sur les manières de gouverner les citoyens et de résoudre les questions sociales. L'administration publique doit compter avec une multitude d'intervenants, situés à différentes échelles (locale, nationale, européenne) et dotés de statuts variés (publics, privés, parapublics, associatifs...). Les débouchés naturels de la formation sont : les métiers du **politique** ; les métiers du **conseil**, des **études d'opinion** et de **marché** ; les métiers du **lobbying** et des **relations publiques** ; les métiers de l'**administration publique** ; les métiers de l'**animation et du montage de projet** ; les métiers de la **recherche** et de l'**enseignement supérieur**.

## Conditions d'accès et pré-requis

Le Master 2 « EPAP » est ouvert aux titulaires d'un Master 1 de science politique, droit, droit et science politique ou diplôme jugé équivalent. **Sélection sur dossier.**

Pour plus d'informations, voir <http://sciencepolitiquenice.wordpress.com/>

## Formation continue, reprise d'études, VAE, VAP :

Des procédures de **VAE** (Validation des Acquis de l'Expériences) et de **VAP** (Validation des Acquis Professionnels) sont mises en place pour accéder au diplôme. Pour plus d'informations, contactez ASURE Formation – Tel. + 33 (0)4.92.00.13.30 - Web [unice.fr/asure](http://unice.fr/asure).

## Programme des études (sous réserve de modifications)

### PARCOURS PROFESSIONNEL

#### Semestre 1 – Parcours Professionnel

Description de la formation	Nombres d'heures	ECTS	Coefficient	Nom de l'enseignant
<b>UE 1 – Savoirs de la gouvernance</b>				
Evaluation des politiques publiques	24	3	3	Rumpala Yannick
Sciences sociales appliqués aux politiques	24	3	3	Pina Christine / Giraud Laurence / Connan Dominique
Grands enjeux socio-politiques	24	3	3	Roux Christophe
<i>Enseignements à choix</i>				
<i>Médias et espace public</i>	24	2	1	Nicolas Frédéric
<i>Organisation et réforme de l'Etat 1</i>	24	2	1	Hebrard Jack
<b>UE 2 – Territoires de la gouvernance</b>				
Villes et politiques urbaines	24	3	1	Nicolas Frédéric
Les champs de l'action publique	24	3	1	
<i>Développement durable</i>				Poulet Julie
<i>Politiques culturelles</i>				Courbier Vincent
<i>Politiques sociales</i>				Buonaccorsi Laurent
<b>UE 3 – Savoir-faire et méthodes</b>				
Anglais	20	2	1	Blake Terence
Insertion professionnelle	10			
Prise de parole en public	10	2	1	Ambroise Annie
Ingénierie et métiers de l'action publique	15	3	1	Rumpala Yannick
Techniques de conseils aux décideurs	10	3	1	Maggio Alexandre / Gannevale Frédérique / De Pariente Thomas
Montage et gestion de projet	24	3	1	Giordano Yvonne
<b>TOTAL SEMESTRE 1</b>	<b>233</b>	<b>30</b>		

**Elément facultatif semestriel :** Activités sportives bonus (max : 0.25 points)

#### Semestre 2 - Parcours Professionnel

Description de la formation	Nombres d'heures	ECTS	Coefficient	Nom de l'enseignant
<b>UE 4 – Savoirs de la gouvernance</b>				
Management des organisations publiques	15	2	2	Hebrard Jack
Ingénierie électorales	24	3	2	Bargel Lucie
Lobbying	24	3	2	Trucco Daniel
<i>Enseignements à choix</i>				
<i>Organisation et réforme de l'Etat 2</i>	24	2	1	Hebrard Jack
<i>Marketing territorial</i>	24	2	1	Hebrard Jack
<b>UE 5 – Savoir-faire et méthodes</b>				
Ingénierie et métiers de l'action publique	15	2	1	Gasiglia Bertrand / Canillac ML / Oreve ML
Diagnostic territorial	20	6	3	Rumpala Yannick / Pina Christine / Roux Christophe
C2i niveau II (SHS)				
Stage		12	5	
<b>TOTAL SEMESTRE 2</b>	<b>122</b>	<b>30</b>		

**Elément facultatif semestriel :** Activités sportives bonus (max : 0.25 points)

## PARCOURS RECHERCHE

### Semestre 1 – Parcours Recherche

Description de la formation	Nombres d'heures	ECTS	Coefficient	Nom de l'enseignant
<b>UE 1 – Savoirs de la gouvernance</b>				
Evaluation des politiques publiques	24	3	2	Rumpala Yannick
Sciences sociales appliqués aux politiques	24	3	2	Pina Christine / Giraud Laurence / Connan Dominique
Grands enjeux socio-politiques	24	2	2	Roux Christophe
<i>Enseignements à choix (1)</i>				
Médias et espace public	24	2	1	Nicolas Frédéric
Organisation et réforme de l'Etat 1	24	2	1	Hebrard Jack
Construction immigration problème public	24	2	1	
<b>UE 2 – Territoires de la gouvernance</b>				
Projet de mémoire de recherche	17	2	1	Pina Christine / Laplanche-Servigne S / Trucco Daniel
Séminaire de recherche	10	4	1	Connan Dominique / Bargel Lucie
<b>UE 3 – Savoir-faire et méthodes</b>				
Anglais	20	2	1	Blake Terence
Insertion professionnelle	10			
Prise de parole en public	10	2	1	Ambroise Annie
Méthodes de recherche	20	4	1	Giraud Laura
Stage d'initiation à l'enquête de terrain en sciences sociales	20	6	1	Giraud Laura / Roux Christophe / Rumpala Yannick / Bargel Lucie
<b>TOTAL SEMESTRE 1</b>	<b>203</b>	<b>30</b>		

**Elément facultatif semestriel :** Activités sportives bonus (max : 0.25 points)

### Semestre 2 - Parcours Recherche

Description de la formation	Nombres d'heures	ECTS	Coefficient	Nom de l'enseignant
<b>UE 4 – Savoirs de la gouvernance</b>				
Management des organisations publiques	15	2	2	Hebrard Jack
Ingénierie électorales	24	3	2	Bargel Lucie
Lobbying	24	3	2	Trucco Daniel
<i>Enseignements à choix</i>				
Organisation et réforme de l'Etat 2	24	2	1	Hebrard Jack
Sociologie du racisme	24	2	1	
Anthropologie culturelle : la culture européenne	24	2	1	
<b>UE 5 – Savoir-faire et méthodes</b>				
Rédaction d'un article académique	15	4	1	
Séminaires de recherche	18	2	1	Bargel Lucie / Giraud Laura / Laplanche-Servigne S / Connan Dominique
Mémoire de recherche		14	5	
C2i niveau II (SHS)				
<b>TOTAL SEMESTRE 2</b>	<b>120</b>	<b>30</b>		

**Elément facultatif semestriel :** Activités sportives bonus (max : 0.25 points)

La professionnalisation est progressive : elle commence par la réalisation d'un diagnostic territorial, conçu comme une mise en situation professionnelle (projet tutoré) et s'achève avec la période de **stage d'une durée de 3 mois minimum** dans un domaine en adéquation avec la formation. **Soutenance au mois de septembre.**

La formation à la recherche et par la recherche est progressive dans le master 2 et passe, entre autres, par un stage de terrain original, sur un thème déterminé par l'équipe pédagogique. Ce stage permet en particulier de

mobiliser des méthodes de recherche qui pourront servir pour la rédaction du mémoire. **Soutenance du mémoire au mois de juillet.**

## Organisation générale

### – Calendrier du parcours « Professionnel »

- Janvier : examens écrits et oraux du 1<sup>er</sup> semestre
- Mars-avril : soutenance des « Diagnostics et expertises »
- Dernière quinzaine d'avril : examens écrits et oraux du 2<sup>ème</sup> semestre
- Période de recherche de stage : d'octobre à avril
- Période de stage : de début mai à fin août
- Soutenance du mémoire de stage : première quinzaine de septembre.

### – Calendrier du parcours « Recherche »

- Décembre : stage de terrain
- Janvier : examens écrits et oraux du 1<sup>er</sup> semestre
- Mars-avril : rendu de l'article académique
- Dernière quinzaine d'avril : examens écrits et oraux du 2<sup>ème</sup> semestre
- Soutenance du mémoire : première quinzaine de juillet

## Critères d'évaluation du travail des étudiants

Qualité du travail, compétences et savoir-faire. Conduite de projet : travail en équipe, gestion de ressources, documentation. Rapport écrit : synthèse technique et méthodologique. Soutenance orale : valorisation, **pour le parcours « Professionnel »**.

Qualité rédactionnelle, originalité du projet. Sérieux des références théoriques et bibliographiques. Qualité de la présentation orale et esprit critique pour **le parcours « Recherche »**.

Le Master « Expertise du politique et affaires publiques » reposant sur des enseignements originaux, **la présence aux cours ainsi qu'aux exercices de préparation à l'insertion professionnelle est obligatoire.**

↳ **Les absences seront prises en compte dans la note de contrôle continu.**

**Les notes se compensent les unes les autres. Il n'y a qu'une seule session d'examen par semestre. Les semestres se compensent entre eux.**

## Examens communs aux deux parcours

**Semestre 1** (mois de janvier de l'année universitaire en cours)

- 2 examens sanctionnant l'UE1 (« **Savoirs de la gouvernance** »).
  - 1 exposé-discussion portant sur les cours 1 à 3 de l'UE1 (2 cours au choix de l'étudiant en P.R)
  - 1 écrit portant sur le cours choisi l'étudiant dans la liste des cours complémentaires (UE1-4)

**Semestre 2** (mois d'avril de l'année universitaire en cours)

- 2 écrits sanctionnant l'UE4 (« **Savoirs de la gouvernance** »).
  - 1 écrit portant sur les cours 1 à 3 de l'UE4 (2 cours au choix de l'étudiant en P.R) ;
  - 1 écrit portant sur le cours choisi l'étudiant dans la liste des cours complémentaires (UE4-4)

## Examens spécifiques au parcours « Professionnel »

**Semestre 1 (UE2 « Territoires de la gouvernance »)**

- 1 écrit portant sur le cours « Villes et territoires urbains »

### Savoir-faire et méthodes

Une note de contrôle continu sanctionne le travail effectué dans les modules « Savoir-faire et méthodes », à l'exception du stage. Il s'agit d'évaluer la capacité de l'étudiant à produire des travaux de recherche, soit individuels, soit collectifs. Pour ce faire, l'étudiant devra remettre, au cours de l'année, plusieurs exercices : des notes techniques et mini-rapports ; un rapport de diagnostic territorial ; une soutenance de diagnostic.

L'anglais donne également lieu à une notation en contrôle continu.

### Stage

Le stage, du fait de son importance dans le parcours des étudiants, est noté sur 100 et 12 ECTS. Dans cette note, sont intégrées la notation du rapport de stage, ainsi que de sa soutenance.

## Examens spécifiques au parcours « Recherche »

### Semestre 1 (UE2 (« Territoires de la gouvernance »))

- 1 écrit portant sur le cours « Projet de mémoire de recherche »

#### Savoir-faire et méthodes

Il s'agit d'évaluer la capacité de l'étudiant à produire des travaux de recherche, soit individuels, soit collectifs. Pour ce faire, l'étudiant devra remettre, au cours de l'année, plusieurs exercices : des notes de discussion des séminaires de recherche ; un rapport de mission d'enquête de terrain ; un article académique ; des exposés-discussions de textes en séminaire de recherche.

L'anglais donne également lieu à une notation en contrôle continu.

#### MÉMOIRE

Le mémoire, du fait de son importance dans le parcours des étudiants, est noté sur 100 et 14 ECTS. Dans cette note, sont intégrées la notation du mémoire, ainsi que de sa soutenance.

#### Bonus « Sport » facultatif :

Les étudiants peuvent bénéficier d'une seule bonification maximum de 0.25 points qui s'ajoute à la moyenne semestrielle. Les étudiants ayant obtenu un titre "FFSportU" peuvent bénéficier d'une bonification maximum de 0.25 points qui s'ajoute aux points du semestre, dans les mêmes conditions que le bonus précédent, avec lequel elle n'est pas cumulable. Le bonus est attribué sous réserve de la certification du résultat par le Bureau des Sports lors des délibérations.

#### Plagiat

« L'étudiant qui remet un devoir, un mémoire, ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase, de paragraphe, ou, plus largement de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant est passible de sanctions et/ou de poursuites disciplinaires en cas de plagiat avéré. Le plagiat peut être considéré comme une fraude. »

## Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

#### Faculté de Droit et Science Politique

Bureau Pédagogique Master 2 (Bureau 116) - Avenue Doyen Louis Trotabas - 06050 NICE Cedex 1

Tel. : + 33 (0)4.92.15.71.49 ou + 33 (0)4.92.15.70.63

Courriel : [Master2-droit@unice.fr](mailto:Master2-droit@unice.fr) Web : [droit.unice.fr](http://droit.unice.fr)

ou

Mme Christine Pina [pina@unice.fr](mailto:pina@unice.fr) (P.Pro) ou Mme Lucie Bargel, [lucie.bargel@unice.fr](mailto:lucie.bargel@unice.fr) (P.Rech)

Web : <http://sciencepolitiquenice.wordpress.com/> et <http://www.ermes-unice.fr/>